



EUROPEAN COMMISSION

Directorate-General for Internal Market, Industry, Entrepreneurship and SMEs
Single Market Enforcement
Notification of Regulatory Barriers

Numéro de notification : 2025/0139/LT (Lithuania)

Arrêté du directeur de l'Autorité de contrôle des jeux relevant du ministère des finances de la République de Lituanie relatif à l'approbation des règles pour l'organisation de jeux responsables

Date de réception : 13/03/2025

Fin de la période de statu quo : 16/06/2025

Message

Message 001

Communication de la Commission - TRIS/(2025) 0712

Directive (UE) 2015/1535

Notification: 2025/0139/LT

Notification d'un projet de texte d'un État membre

Notification – Notificación – Notifizierung – Нотификация – Oznámení – Notifikation – Γνωστοποίηση – Notificación – Teavitamine – Ilmoitus – Obavijest – Bejelentés – Notifica – Pranešimas – Paziņojums – Notifika – Kennisgeving – Zawiadomienie – Notificação – Notificare – Oznámenie – Obvestilo – Anmälan – Fógra a thabhairt

Does not open the delays - N'ouvre pas de délai - Kein Fristbeginn - Не се предвижда период на прекъсване - Ne zahajuje prodlení - Fristerne indledes ikke - Καμία έναρξη προθεσμίας - No abre el plazo - Viivituste perioodi ei avata - Määräaika ei ala tästä - Ne otvara razdoblje kašnjenja - Nem nyitja meg a késésket - Non fa decorrere la mora - Atidėjimai nepradedami - Atlikšanas laikposms nesākas - Ma jiftaħ il-perijodi ta' dewmien - Geen termijnbegin - Nie otwiera opóźnień - Não inicia o prazo - Nu deschide perioadele de stagnare - Nezačína oneskorenia - Ne uvaja zamud - Inleder ingen frist - Ní osclaíonn sé na moilleanna

MSG: 20250712.FR

1. MSG 001 IND 2025 0139 LT FR 13-03-2025 LT NOTIF

2. Lithuania

3A. Lietuvos standartizacijos departamentas

Algirdo g. 31, LT- 03219 Vilnius

Tel. +370 659 67311

Elektroninis paštas lsdboard@lsd.lt

3B. Lošimų priežiūros tarnyba prie Lietuvos Respublikos finansų ministerijos

Ukmergės g. 222, LT-07157 Vilnius

Tel. +370 5 233 6246

Elektroninis paštas info@lpt.lt

4. 2025/0139/LT - H10 - Jeux de hasard



EUROPEAN COMMISSION

Directorate-General for Internal Market, Industry, Entrepreneurship and SMEs
Single Market Enforcement
Notification of Regulatory Barriers

5. Arrêté du directeur de l'Autorité de contrôle des jeux relevant du ministère des finances de la République de Lituanie relatif à l'approbation des règles pour l'organisation de jeux responsables
6. Les règles relatives à l'organisation de jeux de hasard responsables s'appliquent aux entreprises titulaires de licences et d'autorisations pour l'organisation de jeux de hasard accordant le droit d'exercer des activités de jeux de hasard en République de Lituanie.
- 7.
8. Les règles fixent la procédure relative au contenu, à la forme et à la présentation des mesures pour l'organisation de jeux de hasard responsables, l'identification et la gestion des jeux de hasard problématiques, le contrôle de la quantité et de la durée des jeux de hasard, le suivi du comportement des joueurs, l'évaluation des risques liés aux jeux de hasard problématiques, les notes d'avertissement et l'information des joueurs sur les dommages potentiels (réels) causés par les jeux de hasard, ainsi que les exigences relatives à la formation du personnel de l'opérateur de jeux à l'organisation de jeux de hasard responsables. Les règles fixent les exigences du système de contrôle visant à assurer des jeux de hasard responsables par les sociétés de jeux de hasard, en précisant qu'il doit inclure un mécanisme de surveillance, de détermination, d'évaluation et de gestion continues du comportement des joueurs, conformément à la procédure prévue par la loi sur les jeux et les règles.
Les règles s'appliquent aux sociétés titulaires de licences et d'autorisations pour l'organisation de jeux de hasard accordant le droit d'exercer des activités de jeux de hasard en République de Lituanie.
Mots clés : jeux de hasard, organisation de jeux de hasard responsables, jeux de hasard problématiques.
9. Le projet de règles a été élaboré afin de préciser la procédure d'application des mesures relatives à l'organisation de jeux de hasard responsable prévues dans la loi de la République de Lituanie modifiant la loi sur les jeux.
10. Références aux textes de base : Il n'existe pas de texte de référence
11. Non
- 12.
13. Non
14. Non
15. Non
16.
Aspect OTC: Non
Aspects SPS: Non
- *****
Commission européenne
Point de contact Directive (UE) 2015/1535
email: grow-dir2015-1535-central@ec.europa.eu